

# Économie d'énergie : la copropriété privée se lance

Les travaux entrepris dans cet immeuble du quartier des Quatre-Moulins devraient générer 60 % de baisse de consommation énergétique. Pour alléger la facture, des aides ont été accordées.

## Le projet

Pionniers dans le quartier des Quatre-Moulins, seize copropriétaires d'une résidence privée, sous l'impulsion de leur syndic bénévole, se sont mobilisés autour d'un projet collectif de rénovation globale, avec une forte dimension énergétique.

Pour mener à bien un tel projet, un contact a été pris avec Brest Métropole (qui a mis en place le guichet unique Tinergie neutre et gratuit) et qui a missionné SOLiHA 29 (anciennement PACT-HD 29) pour un accompagnement dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) des copropriétés du territoire.

## De la cave aux combles

Différentes phases se sont succédé, dont un diagnostic technique complet et un audit énergétique. Après un vote, les copropriétaires ont décidé de réaliser un programme de travaux complet : réfection des toitures et des réseaux d'eau, changement des fenêtres, traitement et renforcement de la charpente, amélioration énergétique via l'isolation des murs par l'extérieur, isolation des caves et des combles, remplacement des chaudières individuelles, création d'une VMC.

L'investissement initial par logement était compris entre 25 000 € et 40 000 €. Les subventions attribuées par Brest Métropole, l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah) et le Fonds d'aides à la rénovation thermique (Fart) ont permis



*Une copropriété privée de la rue Duhamel, dans le secteur du Valy-Hir, a bénéficié de travaux de rénovation dont une isolation thermique par l'extérieur.*

de diminuer le reste à charge : entre 14 000 € et 25 000 € par copropriétaire.

« **S'il est aujourd'hui trop tôt pour confirmer la diminution des consommations énergétiques estimées à 60 %, les copropriétaires**

**soulignent d'ores et déjà le gain en termes de confort et la valorisation patrimoniale que leur apporte cette rénovation** » indique le syndic bénévole.

Grâce à cette opération, les logements qui étaient précédemment

classés en étiquette énergétique G seront dorénavant classés en B.

**Contact** : Tinergie, tél. 02 98 33 20 09 ; Mail : tinergie@energence.net ; permanences de 13 h 30 à 17 h 30, 9, rue Duquesne.